

Le front de mer d'ici 2026

Le rapport d'orientations budgétaires pour 2023 a été dévoilé vendredi soir. Ainsi qu'un plan d'investissement jusqu'en 2026. Cette année verra enfin la réfection du parking du 11-Novembre.

Comment se portent les finances de la commune ? De quels moyens dispose la municipalité pour investir cette année ? Quelles seront ses priorités ? C'est à ces questions qu'a répondu la présentation du rapport d'orientations budgétaires au conseil municipal vendredi soir⁽¹⁾, préalable au vote du budget 2023 prévu le 10 février prochain. La première réponse se révèle positive : les comptes sont au vert, avec une capacité de désendettement faible (estimée à 2,1 ans) et un taux d'épargne brute qui reste élevé.

Stabilité des taux hausse des bases

Ce qui autorise des investissements conséquents, à hauteur de 5,8 millions d'euros (voir par ailleurs), sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les taux des taxes locales, même si la facture grimpera quand même pour les contribuables, en raison d'une revalorisation des bases par l'Etat qui s'élève à +7,1 % cette année.

« Les taux n'ont pas bougé depuis huit ans », a rappelé le maire Jean-Paul Joseph, « à l'exception de celui sur les résidences secondaires », passé de 20 % à 60 % l'an



Environ 2,8 millions d'euros vont être consacrés cette année à l'aménagement des modes doux en entrée de ville, soit près de la moitié des investissements prévus.

(Photo Luc Bourtria)

passé, ce qui a permis de percevoir près de 1,5 million de recettes supplémentaires.

55 % de dépenses de personnel

Toutefois, certains indicateurs ternissent un peu le tableau : le produit des jeux reversé par le casino (estimé à 1,25 million) accuse une baisse, le montant des pénalités SRU dues au man-

que de logements sociaux continue à augmenter (695 000 euros cette année) et les charges de personnel demeurent très élevées. Ces charges représentent 55 % des dépenses réelles de fonctionnement alors que les effectifs de titulaires ont baissé, passant de 255 personnes il y a huit ans à 188 aujourd'hui. A titre de comparaison, les dépenses de personnel représentent

1 187 euros par habitant à Bandol, contre 845 euros à Saint-Cyr, 725 euros à Sarny et 487 euros au Beausset.

A l'issue de la présentation, l'opposant Marc Bayle s'est adressé au maire : « Ce rapport souligne le mantra de votre autosatisfaction budgétaire », a-t-il estimé. Un sourire en coin, Jean-Paul Joseph lui a répondu : « Je suis d'accord avec vous ».

Et d'assumer son autosatisfaction : « On n'est jamais mieux servi que par soi-même ! En 2019, le trésorier public et la Chambre régionale des comptes ont confirmé le redressement spectaculaire des finances. Alors oui, je pense qu'on a fait du bon travail ».

ANNE FUERXER

1. Par Valérie Bouron, première adjointe, et Aurélie Larrousse, directrice des finances.

Le chiffre

1,9

C'est en million d'euros le montant de la rénovation du parking du 11-Novembre, prévue cette année, cinq ans après l'incendie qui avait conduit à sa fermeture. A des questions de l'opposant Gérard Mino, qui s'interrogeait non seulement du retard des travaux – suite à un rapport datant de juillet 2021 – mais aussi du choix de l'autofinancement pour réaliser les travaux, l'adjointe Elodie Aymes a tenté de justifier : « Il nous a d'abord fallu attendre le feu vert de l'expert puis il y a eu un turn-over au sein de notre service juridique : nous nous sommes bien entendu interrogés sur la possibilité d'un référé provision. Je ne vous cache pas qu'il y a des discussions en cours avec l'assureur. En fonction de leur conclusion, on envisagera un référé provision ou pas ».

Chantiers 2023

Sur les 5,8 millions d'euros consacrés cette année aux travaux, aménagements et études, près de la moitié sera attribuée à l'aménagement des modes doux en entrée de ville (2,8 millions d'euros). Parmi les autres chantiers prévus :

- Réhabilitation de la médiathèque 500 000 €.
- Restauration du kiosque à musique 450 000 €.
- Requalification de la partie haute rue Didier-Daurat 300 000 €.
- Aménagement du parc du Bois-Maurin 160 000 €.
- École Octave-Maurel : amélioration thermique 140 000 €.
- Création d'îlots de fraîcheur av. Albert-1^{er} 120 000 €.

Plan d'investissement : « Si on vous dit des choses trop précises... »

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023-2026 a aussi été dévoilé à l'occasion de la présentation du rapport d'orientations budgétaires. Un plan naturellement susceptible d'ajustements au fil des ans. Il est notamment prévu d'emprunter 4 millions d'euros en 2024 et 2 millions en 2026, pour financer un total de dépenses de 30,7 millions d'euros en quatre ans, répartis en quinze grands chapitres.

Il doit aussi révéler les inléchissements apportés à la trajectoire des investissements, comme par exemple lorsque l'exécutif modifie substantiellement la nature du projet Deferrari. La présentation de ce que vous qualifiez de PPI se signale par sa sobriété – un mot à la mode –, son laconisme. On aurait aimé en savoir plus sur la ligne « front de mer » créditée de 13,7 millions d'euros, de la ligne « aménagement de voirie »

risque de se tromper. Concernant la faisabilité des projets, beaucoup d'études sont en cours. Celle sur la circulation nous a par exemple conduits à revenir sur l'idée de l'aménagement d'un parking au stade Deferrari. Si on vous dit des choses plus précises, on s'engage au-delà du raisonnable ».

Martine Henriot a pour sa part regretté que, pour les travaux prévus cette année, l'opposition ne puisse pas dis-